

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00259

COMMUNAUTES D'INNOVATION - SOUTIEN AU TITRE DE L'ANNEE 2017

Le Bureau communautaire a été convoqué le 30 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 50

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Rémy GUYOT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK

Secrétaire de Séance :

M. Roland GOUJON

REÇU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170606-D20170025910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170712

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2017

COMMUNAUTES D'INNOVATION - SOUTIEN AU TITRE DE L'ANNEE 2017

L'innovation joue un rôle majeur dans la croissance et la compétitivité de nos entreprises locales en termes d'emplois et de création de valeur. En mettant en place une politique forte autour de ses domaines « leaders » tels que l'ingénierie santé, les procédés avancés de fabrication et le numérique, en capitalisant sur ses expertises en design et développement durable, Saint-Etienne Métropole se donne les moyens de susciter des créations de sociétés à fort potentiel, « pépites » de demain, tout en accompagnant la croissance dans les PME.

1. Éléments de bilan

Pour mémoire, un appel à candidature a été lancé en décembre 2014, en partenariat avec la Région et Bpifrance Financement pour mettre en place des Communautés d'Innovation thématiques en déclinaison de la Stratégie Régionale d'Innovation et de Spécialisation Intelligente. Cette nouvelle organisation territoriale a pris la forme d'alliances entre pôles de compétitivité, clusters, grappes d'entreprises, centres techniques et établissements d'enseignement supérieurs, afin de mieux connecter sciences et industries. Six Communautés d'Innovation (CI) se sont ainsi constituées :

- **MANUFACTURE DES TECHNOLOGIES DU FUTUR (MTF)** : les projets traités par cette CI concernent les procédés avancés de fabrication et leurs applications dans l'usine du futur.
- **PRODIGE (Prévention et Numérique)** : les projets traités par cette CI concernent le développement d'applications numériques à des fins de prévention et leurs applications dans le domaine du cancer. A noter : cette communauté va être intégrée au futur Institut Stéphanois de la Prévention (en lien avec la restructuration de l'Université de Lyon Saint-Etienne suite à sa labellisation Initiative d'Excellence). Elle fera l'objet d'une délibération spécifique ultérieurement.
- **SPORT & SANTE** : les projets traités par cette CI concernent le développement de nouveaux textiles, matériaux et produits/services et leurs applications dans le domaine du sport et du « bien vieillir ».
- **TECHMED (technologies et dispositifs médicaux)** : les projets traités par cette CI concernent les dispositifs médicaux et leurs applications dans le domaine de la santé personnalisée et le « bien vieillir ».

- NUMERIQUE : les projets traités par cette CI concernent les interfaces et logiciels et leurs applications dans le domaine de l'industrie du futur (mécanique, santé...) et des services (loisirs, plate-forme web...).
- 3D (Design et Développement Durable) : les projets traités par cette CI concernent les méthodologies et processus d'innovation non technologique et leurs applications au sein des thématiques portées par les autres communautés (santé, procédés, numérique).

Au regard des bilans d'activité 2016 (jointés en annexe), il est proposé, pour consolider l'articulation du territoire avec les politiques régionales, de poursuivre le soutien aux CI, réparti comme suit.

2. Soutien 2017 aux Communautés d'Innovation

- **CI MTF :**
 - Opérateur académique : Manutech
 - Opérateurs régionaux : Viaméca et Minalogic
 - Opérateur de proximité : Mécaloire

Au regard des bilans d'activité de ces structures, du bilan collectif établi par la CI Manufacture des Technologies du Futur et compte tenu de la convention triennale en cours, les aides proposées pour l'année 2017 au titre de l'animation de cette communauté sont :

- 64 800 € à Viaméca,
- 42 000 € à Mécaloire,
- 32 400 € à Minalogic,
- 50 000 € Manutech.

- **CI Sport & Santé :**
 - Opérateur académique : Société Fédérative de Recherche « Confédération de recherche Interdisciplinaire en Sport » (SFR CRIS) de l'Université Jean Monnet
 - Opérateur régional et de proximité : Sporaltec et son réseau de partenaires (filières locales)

Au regard des bilans d'activité de ces structures, du bilan collectif établi par la CI Sport & Santé et compte tenu de la convention triennale en cours, les aides proposées pour l'année 2017 au titre de l'animation de cette communauté sont :

- 28 350 € à Sporaltec,
- 28 350 € à l'Université Jean Monnet pour le compte de la SFR CRIS.

- **CI TECHMED (dispositifs médicaux) :**
 - Opérateur académique : IFRESIS (Institut Fédératif de Recherche Sciences et Ingénierie Santé)
 - Opérateurs régionaux : I-CARE et Minalogic
 - Opérateur de proximité : Pôle des Technologies Médicales

Au regard de la maturité de la gouvernance associée au dossier, il est proposé d'établir une convention de partenariat d'un an et compte tenu des bilans d'activité de ces structures et du bilan collectif établi par la CI TECHMED, les aides proposées pour l'année 2017 au titre de l'animation de cette communauté sont :

- 40 500 € à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines pour le compte de l'IFRESIS,

- 81 000 € au Pôle des Technologies Médicales,
- 8 100 € à Minalogic.

- **CI Numérique :**

- Opérateur académique : Université Jean Monnet (Telecom Saint-Etienne),
- Opérateur régional : Minalogic,
- Opérateur de proximité : Digital League (ex Numelink).

Au regard de la maturité de la gouvernance associée au dossier, il est proposé d'établir une convention de partenariat d'un an et compte tenu des bilans d'activité de ces structures et du bilan collectif établi par la CI Numérique, les aides proposées pour l'année 2017 au titre de l'animation de cette communauté sont :

- 56 700 € à l'Université Jean Monnet pour le compte de Telecom Saint-Etienne,
- 81 000 € à Digital League,
- 24 300 € à Minalogic.

- **CI 3D (design et développement durable) :**

- Opérateur académique : Cité du design,
- Opérateur régional : Cité du design,
- Opérateurs de proximité : Designers+, CIRIDD, Pôle Ecoconception et management du cycle de vie.

Au regard de la maturité de la gouvernance associée au dossier, il est proposé d'établir une convention de partenariat d'un an et compte tenu des bilans d'activité de ces structures et du bilan collectif établi par la CI 3D, les aides proposées pour l'année 2017 au titre de l'animation de cette communauté sont :

- 40 500 € à Designers+,
- 20 250 € au CIRIDD,
- 20 250 € au Pôle écoconception et management du cycle de vie.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le soutien aux Communautés d'Innovation et sur les subventions afférentes au titre de l'année 2017 pour un montant de 612 500 € :**

- **CI M.T.F. (Manufacture des Technologies du Futur)**

- ✓ **ViaMéca :** 64 800 €,
- ✓ **Mécaloire :** 42 000 €,
- ✓ **Minalogic :** 32 400 €,
- ✓ **Manutech :** 50 000 €,

- **CI SPORT & SANTE**

- ✓ **Sporaltec :** 28 350 €,
- ✓ **Université Jean Monnet (pour le compte de la SFR CRIS) :** 28 350 €,

- **CI TECHMED (dispositifs médicaux)**
 - ✓ **Ecole des Mines de Saint-Etienne : 40 500 €,**
 - ✓ **Pôle des Technologies Médicales : 81 000 €,**
 - ✓ **Minalogic : 8 100 €,**

- **CI NUMERIQUE**
 - ✓ **Université Jean Monnet (Telecom Saint-Etienne): 56 700 €,**
 - ✓ **Digital League : 81 000 €,**
 - ✓ **Minalogic : 24 300 €,**

- **CI 3D (design et développement durable)**
 - ✓ **Designers+ : 40 500 €,**
 - ✓ **CIRIDD : 20 250 €,**
 - ✓ **Pôle écoconception et management du cycle de vie : 20 250 €,**

- **approuve le projet de convention annuelle-type et le projet d'avenant pour les conventions triennales en cours correspondants, permettant le versement des subventions et autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions, les avenants et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de ces affaires,**

- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de l'exercice 2017 sur le compte : INUM 65738-SUBFCT-FLI.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU